Image not found or type unknown

Présence chez le notaire !

Par **nahikari**, le **10/09/2012** à **11:40**

bonjour, ma maman est décédée, elle a fait un testament chez notaire car elle avait un peu d'argent, suis-je obligé lors de la succession d'être présent, car nous sommes 5 frères et soeurs et beaucoup de tension entre certains d'entre nous et cela me rend malade ! merci de votre réponse

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés